

# COUR D'APPEL DE BASTIA TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BASTIA

## LIVRET DU COLLOQUE



VENDREDI 07 MARS 2025

CE LIVRET A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LA CHARGÉE DE MISSION DU PARQUET DE BASTIA AVEC LE SOUTIEN DE L'IRA DE BASTIA ET TROIS DE SES ÉLÈVES. UN GRAND MERCI À FANCHON KERDALLAN, JULIA VALETTE, LAURA ESSNER.



# TABLE DES MATIÈRES

01. Les évolutions historiques et juridiques des droits des femmes
02. La place des femmes sur des postes à haute responsabilité
03. La place des femmes dans le sport

LE 8 MARS, NOUS CÉLÉBRERONS LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES.

CETTE JOURNÉE EST L'OCCASION DE RAPPELER LES PROGRÈS QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES, MAIS AUSSI DE SOULIGNER LES INÉGALITÉS QUI PERSISTENT ENCORE.

DANS LES DOMAINES DE LA POLITIQUE, DES POSTES À RESPONSABILITÉ OU DU SPORT, LES FEMMES ONT EN EFFET LONGTEMPS ÉTÉ MARGINALISÉES. ELLES ONT DÛ LUTTER POUR AVOIR ACCÈS AUX MÊMES OPPORTUNITÉS QUE LES HOMMES, ET POUR ÊTRE RECONNUES POUR LEURS PERFORMANCES ET COMPÉTENCES.

SI LES TERMES D'« ÉVOLUTION » ET DE « DROITS DES FEMMES » ÉVOQUENT DES FAITS SOCIAUX COMMUNÉMENT ADMIS EN FRANCE, NOTAMMENT DEPUIS L'ACQUISITION DU DROIT DE VOTE POUR LES FEMMES LE 21 AVRIL 1944, QUI MARQUE LA PREMIÈRE ÉTAPE VERS UNE CONSIDÉRATION LÉGISLATIVE CROISSANTE, LES ÉVÉNEMENTS RÉCENTS, TELS QUE LA MÉDIATISATION DES FEMMES AUX JO DE PARIS 2024 OU ENCORE LA 25<sup>E</sup> RÉVISION CONSTITUTIONNELLE CONCERNANT L'IVG LE 8 MARS 2024, MONTRENT QUE QUESTIONNER L'ÉVOLUTION DES DROITS DES FEMMES REVIENT NON PAS À EXPOSER DES ACQUIS SOCIAUX, MAIS PLUTÔT À LES DÉFENDRE AFIN DE LES INSCRIRE PLUS PROFONDÉMENT DANS NOTRE ENVIRONNEMENT SOCIÉTAL.

L'ORIGINALITÉ DU PROJET PORTÉ PAR CE COLLOQUE RÉSIDE DANS L'APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE ET LA MISE À L'ÉPREUVE DE LA NOTION DE « DROITS DES FEMMES ». ABORDANT LES DIMENSIONS HISTORIQUE ET JURIDIQUE, LA PREMIÈRE TABLE RONDE PERMETTRA NOTAMMENT DE RAPPELER CETTE ÉVOLUTION ET D'EN MESURER LES ENJEUX SOCIAUX.

LA DEUXIÈME TABLE RONDE SUR « LA PLACE DES FEMMES DANS LES POSTES À HAUTE RESPONSABILITÉ », INTERROGE LA SPHÈRE PROFESSIONNELLE ET PRÉCISE LES DIFFICULTÉS QUE RENCONTRENT LES FEMMES FACE AU « PLAFOND DE VERRE » MALGRÉ TOUTES LES RÉFORMES MISES EN PLACE DANS LE SOUCI DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS.

LA TROISIÈME TABLE RONDE, « LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT » FERA NOTAMMENT ÉCHO AUX POLÉMIQUES SURVENUES LORS DES JEUX OLYMPIQUES AUTOUR DE CERTAINES COMPÉTITRICES : AUJOURD'HUI ENCORE, LORSQU'UNE FEMME RÉALISE UNE PERFORMANCE SPORTIVE EXCEPTIONNELLE, ELLE N'EST PLUS PERÇUE COMME UNE FEMME, MAIS COMPARÉE À UN HOMME OU SOUPÇONNÉE D'EN ÊTRE UN...

# TABLE RONDE 1

## LES INTERVENANTES



### Anne-Marie LUCIANI

Professeure

Est professeure de droit privé à l'Université de Corse et membre de l'EMRJ depuis le 1er septembre 2017.

Elle est directrice adjointe de l'EMRJ depuis 2019 et responsable de l'Axe "Patrimoine et Entreprises".



### Wanda Mastor

Professeure

Est professeure agrégée de droit public ; Membre de l'EMRJ à l'Université di Corsica Pasquale Paoli ; Membre associée du Centre de droit public comparé de l'Université Panthéon-Assas ; Membre associée de l'Institute for Advanced Study in Toulouse ; Membre associée de l'Institut Louis Favoreu, Université Paul Cézanne Aix en Provence.

# LES EVOLUTIONS HISTORIQUES ET JURIDIQUES DES DROITS DES FEMMES

L'évolution historique et juridique des droits des femmes connaît un véritable élan à partir de la pleine reconnaissance de leur statut de citoyenne. L'ordonnance du 21 avril 1944, émise par le Gouvernement provisoire, accorde le droit de vote et l'éligibilité aux femmes.

Il faut cependant rappeler que le droit de vote des femmes en Corse existait depuis le 16ème siècle, consacrée en 1755 par la Constitution de Pascal Paoli qui accordait le droit de vote aux citoyens de plus de 25 ans sans distinction de sexe. Mais ce droit fut retiré aux femmes corses en 1769 lors de l'annexion de la Corse par la France.

## LES DATES MARQUANTES...

- 1791 Olympe de Gouges, femme de lettres née en 1748. Autrice de nombreux essais en faveur des droits civiques et politiques des femmes, et de l'abolition de l'esclavage des Noirs, publie en 1791 la "Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne".
- 1850 Loi Falloux pour la création d'écoles de filles porte sur l'instruction publique et rend obligatoire la création d'une école de filles dans toutes les communes de 800 habitants. Elle complète la loi Guizot de 1833 qui rendait obligatoire une école de garçons dans les communes de 500 habitants.
- 1919 Création du baccalauréat pour les filles et les programmes scolaires et épreuves d'examen deviendront les mêmes pour les filles et les garçons seulement au cours de l'année scolaire 1924-1925.
- 1941 Le droit de vote et d'éligibilité est accordé aux femmes françaises. Elles voteront pour la première fois aux élections municipales du 29 avril 1945.
- 1965 La loi modifie le régime légal du mariage pour les couples se mariant sans contrat : les femmes peuvent gérer leurs biens, ouvrir un compte en banque et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.
- 1970 La loi relative à l'autorité parentale conjointe modifie le Code Civil et substitue l'autorité parentale conjointe à la "puissance paternelle" (les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille).
- 1975 Promulgation de la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite « loi Veil », adoptée pour une période de 5 ans.

- 1981 François Mitterrand, président de la République, transforme le Secrétariat d'État aux femmes en ministère des Droits de la femme dont il confie la responsabilité à Yvette Roudy.
- 1984 Le Congé parental autorisé à chacun des parents salariés, sans distinction de sexe. Égalité des époux dans la gestion des biens du foyer et des enfants. En 1909 le congé de maternité ne concernait que les femmes : la loi leur accordait huit semaines sans rupture du contrat de travail.
- 2000 Égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives et mandats électoraux. Cette loi dite sur "la parité" contraint les partis à présenter un nombre égal de femmes et d'hommes pour les élections municipales, régionales, sénatoriales et européennes, au risque que les listes ne la respectant pas ne soient pas enregistrées.
- 2006 Promulgation de la loi n°2006-340 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Cette loi prévoit la suppression des écarts de rémunération entre femmes et hommes dans un délai de cinq ans.
- 2011 Loi Copé-Zimmermann : Les grandes entreprises doivent veiller à une représentation équilibrée F/H dans les conseils d'administration et de surveillance, et à l'égalité professionnelle afin de briser le plafond de verre. Notamment en imposant un quota de 40% de femmes dans les conseils d'administration. Depuis le 1er janvier 2020, la Loi a été élargie à toutes les entreprises de plus de 250 salariés.
- 2013 Décret qui établit le remboursement à 100% du forfait IVG par l'Assurance maladie ainsi que la gratuité des contraceptifs médicaux pour les mineures âgées de plus de 15 ans.
- 2019 Le Gouvernement lance le premier Grenelle contre les violences conjugales.
- 2020 Accès à la pille contraceptive directement en pharmacie, sans passer par un médecin.
- 2022 L'assemblée nationale vote en faveur de l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution française.





## A SAVOIR

La jurisprudence aussi joue un rôle essentiel dans l'interprétation et l'application de la loi. De nombreuses décisions de justice ont marqué l'évolution des droits des femmes en France, notamment en matière :

- D'égalité salariale : La Cour de cassation a rendu plusieurs arrêts condamnant les entreprises pour des écarts de rémunération injustifiés entre hommes et femmes.
- De harcèlement sexuel : La jurisprudence a précisé les éléments constitutifs du délit de harcèlement sexuel et a renforcé la protection des victimes.
- De violences conjugales : Les juges ont développé des mesures de protection des victimes et des sanctions plus sévères à l'encontre des auteurs de violences qui ont été repris par le législateur. En 1990, la Cour de Cassation reconnaît pour la première fois le viol entre époux. Les 15 ans de réclusions prévus dans la loi de 1980 pour un viol sont majorés à 20 ans en cas de viol entre époux



# TABLE RONDE 2

## LES INTERVENANTS



### Marie-Antoinette Maupertuis

Femme politique et universitaire

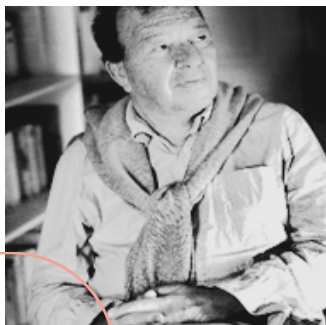
Élue conseillère à l'assemblée de Corse sur la liste de Gilles Simeoni aux élections de 2015, elle est reconduite en 2017 et en 2021. À la suite du renouvellement de 2021, elle devient la première femme à accéder à la présidence de l'organe délibérant de la collectivité de Corse.



### Anne Baux

Présidente du TA

Présidente depuis le 1er juillet 2024, elle est la deuxième femme à occuper ce poste dans l'histoire du TA de Bastia. En provenance du tribunal administratif de Lyon où elle exerçait les fonctions de présidente de chambre depuis 2019.



### Robert Colonna d'Istria

Ecrivain

Collaborateur de divers journaux, magazines et revues (depuis 1990), écrivain et auteur de nombreux ouvrages d'analyse historique, dont *La Corse au XXe siècle* (éd. France-Empire, 1997).

# LA PLACE DES FEMMES EN POLITIQUE ET SUR LES POSTES À RESPONSABILITE

C'est au XXe siècle que la France voit les premières femmes occuper des postes à haute responsabilité.

La présence des femmes dans la sphère professionnelle a été progressive. La Première Guerre mondiale démontre qu'elles sont indispensables au bon fonctionnement de l'économie. Malgré leur présence croissante dans la sphère professionnelle au XXe siècle, les inégalités demeurent en matière de rémunération et de responsabilité.

Il faut par exemple attendre la loi constitutionnelle n° 99-569, du 8 juillet 1999, relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, pour la prise de mesures favorisant un égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions politiques.

Cette table ronde permet à la fois de revenir sur ces femmes qui ont réussi à percer le plafond de verre, mais également d'aborder les difficultés qu'elles ont rencontrées et rencontrent encore, notamment en politique et dans les métiers du droit.



## A SAVOIR

**Dans les juridictions de l'ordre judiciaire**, 70% des magistrats sont des femmes et 88% des greffiers sont des femmes. Pour autant, plus on monte dans les grades et moins il y a de femmes.

Après 50 ans, alors même que les hommes représentent 31% du corps judiciaire, ils sont entre 10 à 20% plus nombreux sur des postes Hors hiérarchie.

Chez les avocats, depuis la prestation de serment de la première femme avocate en 1900, la profession s'est largement féminisée pour atteindre aujourd'hui plus de 55% des effectifs.

Toutefois, de fortes disparités subsistent notamment en matière de rémunération. Parmi les femmes avocates :

• 60% sont des collaboratrices et 25% seulement sont associées.

**Dans les juridictions de l'ordre administratif**, la féminisation des postes est également marquée. Pour autant, la présidence du Conseil d'Etat n'a encore jamais été proposée à une femme.

**Dans la pénitentiaire**, les promotions de directeurs sont à 80% composées de femmes depuis une dizaine d'années.

Pour autant, à ce jour 180 femmes sont à la tête d'un établissement contre 280 hommes sur l'ensemble du territoire.

De manière générale, les métiers du droit se féminisent, pour autant les inégalités réapparaissent au fur et à mesure que l'on monte dans les grades. Les postes à responsabilité restent majoritairement confiés à des hommes.

# TABLE RONDE 3

## LES INTERVENANTS



### Yvan Gastaut

Historien

Maître de conférences à l'Université Côte d'Azur à Nice, c'est un spécialiste de l'histoire du sport et du football en particulier. Membre du laboratoire URMIS (Unité de recherches migrations et société).



### Laura Guidicelli

Conseillère

Est conseillère exécutive en charge des questions relatives à la jeunesse, au sport et à l'égalité à l'Assemblée de Corse.



### Priscilla Gneto

Judokate - moins de 57 kg.

Médaillée de bronze lors des Jeux olympiques 2012 à Londres en moins de 52 kg, elle remporte un titre européen en moins de 57 kg en 2017. Priscilla Gneto est la fille du footballeur Kpassagnon Gneto, ancien joueur des Éléphants de Côte d'Ivoire, et d'une mère handballeuse, Elle grandit depuis l'âge de neuf ans à Porto-Vecchio en Corse et commence le judo à l'âge de 11 ans et est très vite conquise par ce sport.

# LA PLACE DES FEMMES DANS LE SPORT

La pratique sportive chez les femmes a toujours existé même si elle est très peu documentée. Les sportives existent depuis l'Antiquité. A l'époque, les jeux Héréens étaient organisés tous les quatre ans et les femmes pouvaient s'affronter lors d'une compétition qui consistait en une course de 160 mètres.

En 1894, Pierre de Coubertin crée les jeux olympiques. Ils seront réservés aux hommes. Selon lui : « Le véritable héros olympique est à mes yeux l'adulte mâle individuel. Les JO doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être, avant tout, de couronner les vainqueurs ».

La considération des femmes sportives s'inscrit dans un long processus. Depuis 2007, la charte olympique rend obligatoire leur présence dans tout sport ; un engagement renforcé en 2015. En 2012, lors des jeux de Londres, avec l'introduction de la boxe féminine, la participation des femmes a été dans toutes les disciplines.

Cette table ronde sera l'occasion de revenir sur l'évolution et les difficultés auxquelles les femmes restent confrontées.



# LES PROGRÈS QUI RESTENT À FAIRE

## LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES

La féminisation du sport progresse, néanmoins, les qualités morales et corporelles nécessaires restent, encore aujourd'hui, socialement associées à la masculinité. Celles qui transgressent ces normes encourt le risque d'être étiquetées "masculines".

Lorsque leurs performances dépassent celles des hommes, les instances sportives instaureront durant plusieurs décennies le "test de féminité" pour s'assurer qu'il ne s'agit pas en réalité d'hommes. En résumé : il semble plus probable de remettre en cause la "féminité" d'une femme, plutôt que d'imaginer une femme meilleure qu'un homme.

En 2009 - Caster Semenya, athlète sud-africaine, spécialiste du 800 mètres, remporte la médaille d'or des championnats du monde de Berlin en 1 min 55s 45 et établit la meilleure performance cette année-là.

Son apparence jugée masculine va faire débat. Le lynchage médiatique est immédiat. Les organisateurs décident de lui faire passer des tests de féminité.

Il apparaît qu'elle souffre d'hyperandrogénie (corps produisant plus de testostérone qu'une femme standard). On lui indique que si elle accepte de prendre un traitement anti androgène, elle pourra continuer de participer aux compétitions.

Les règlements pris par la fédération internationale d'athlétisme fixent des seuils de testostérone de plus en plus bas pour définir le sexe sportif féminin. Cette réglementation est remise en cause devant le tribunal arbitral du sport de Lausanne qui la suspend avant de finalement la valider. Un recours est introduit devant la CEDH qui rend un arrêt en faveur de Caster Semenya en juillet 2023.

Les Jeux olympiques de 2024 ont également été marqués par la polémique autour de la participation d'Imane Khelif dans une catégorie féminine de boxe. Cette sportive a été en effet visée par des accusations à l'égard de son identité de genre, notamment de la part de la Fédération internationale de boxe.

# LUTTER CONTRE LES DIFFÉRENCES DE SALAIRE

En 2025, la sauteuse à ski allemande, Selina Freitag dénonce publiquement les inégalités de rémunération entre les sportifs et les sportives au sein d'un même événement.

Elle a révélé que pour une qualification en finale, les hommes de sa délégation avaient reçu un chèque de trois mille euros et les femmes, un assortiment de gels douche.

L'Espagne et la Norvège ont fait le choix de payer de manière égale les sélections nationales féminines et masculine de football. C'est ainsi un exemple marquant de parfaite égalité salariale.

Pourtant, de lourdes inégalités persistent pour les sportives de haut niveau. Au niveau de ligue 1, en France, les primes de match des joueuses de football sont 10 fois inférieures à celles des hommes.

Dans le rugby qui est pourtant un sport très médiatisé, les femmes ont toutes un statut amateur, donc aucune rémunération mensuelle.

Cet écart de salaire s'explique par un manque de médiatisation et de retransmission. Par conséquent, les sponsors versent des sommes beaucoup moins importantes pour être représentés. La question de la diffusion est un enjeu de taille au sein du sport féminin.

En 2018, le CIO s'est engagé concernant la représentation équilibrée des deux sexes dans les médias mais les audiences sont largement inégales et le public suit davantage les compétitions masculines.

En 2021, d'après le magazine Forbes, sur les 100 sportifs les mieux payés au monde, on ne retrouve que deux femmes et toutes les deux tennismen et américaines : Naomi Osaka et Serena Williams. On rappellera le combat mené par Billie Jean King, tennismen américaine, depuis les années 70 pour une égalité des prix dans les tournois, qui n'hésitera pas à boycotter l'US open tant que les prix ne seraient pas égal entre les femmes et les hommes.

# LUTTER CONTRE LE SEXISME ET L'HYPERSEXUALISATION

Si les femmes sont parvenues, non sans obstacles, à s'inscrire dans le monde du sport, le combat continue pour rendre leurs performances aussi prestigieuses que celles des hommes, mais aussi pour bénéficier du respect qu'elles méritent.

Pendant longtemps, les tenues vestimentaires des sportives avaient pour but de camoufler au maximum le corps des femmes tout en répondant aux standards classiques de la féminité. La bascule arrivera dans les années 60, où le régime économique va inverser la tendance et où le vêtement n'est plus étudié au regard de la performance mais au regard de l'audimat : Le bikini est imposé aux volleyeuses, le justaucorps aux gymnastes, la mini-jupette aux tenniswomen.

Aujourd'hui, pour espérer une médiatisation, il faut érotiser le corps des femmes.

Le cas des sports de plage est édifiant. Citons notamment la Fédération internationale de volleyball qui obligeait les joueuses à porter un bikini.

En 2008, une étude avait pointé du doigt cette vision sexiste du sport féminin. L'étude révélait que plus de 37% des plans des matchs de beach-volley des Jeux Olympiques de 2004 étaient centrés sur la poitrine et sur les fesses des volleyeuses.

Les gymnastes allemandes ont choisi de dénoncer cette hypersexualisation en portant une combinaison intégrale, plutôt que le justaucorps traditionnel, lors des Jeux Olympiques de Tokyo.

La même année, les beach-handballeuses norvégiennes ont reçu une amende pour avoir enfreint les règles de la Fédération européenne de handball pour avoir porté un short plutôt que le bikini réglementaire "ajusté et échancré" lors d'un match officiel.

Et aujourd'hui ?

Rolland Garros 2018 : Serena Williams porte une combinaison intégrale noire, sa tenue fait polémique. Le président de la Fédération française de tennis avait dit qu'une telle tenue ne serait plus acceptée. Cette tenue avait pourtant une fonction médicale puisqu'elle permettait à Serena Williams d'avoir une meilleure circulation sanguine.

JO de Tokyo 2020 : les beach-handballeuses norvégiennes ont reçu une amende pour avoir enfreint les règles de la Fédération européenne de handball. La raison ? Les Norvégiennes portaient un short plutôt que le bikini réglementaire "ajusté et échancré" lors d'un match officiel.

# LES SPORTIVES QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE

## 1926 - Gertrude Ederle 01

Retrouse ses manches et sera la première femme à traverser la Manche à la nage, Gertrude Ederle a réalisé cet exploit à seulement 20 ans. Lors de cette traversée, elle a parcouru les 35 kilomètres qui séparent la côte anglaise de la côte française en seulement 14 heures et 31 minutes. Elle a même battu le record masculin de l'époque !



## 1967 - Kathrine Switzer 03 marqua l'histoire

En devenant la première femme à courir un marathon. À l'âge de 20 ans, cette américaine réussit à s'inscrire au marathon de Boston en utilisant seulement les initiales de son prénom. Pendant toute la durée de la course, Kathrine Switzer, fit face aux organisateurs qui tentaient de l'arrêter et de lui retirer son dossard. Elle franchit finalement la ligne d'arrivée à la 3e position, réalisant un temps de 4 heures et 20 minutes, un exploit marquant. Elle fût cependant disqualifiée.

## 1956 - Betty Cuthbert Melbourne 02

Cette jeune australienne de 18 ans lors des JO de Tokyo 1964, rafle le premier titre olympique de l'histoire sur 400 m, devenant la première athlète, homme et femme confondus, à décrocher les titres olympiques sur 100 m, 200 m et 400 m.

## 1976 - La Roumaine 04 Nadia Comăneci

Est la première à avoir reçu la note de 10/10 aux Jeux olympiques, lors des jeux de Montréal- Le premier homme à avoir obtenu un 10 est Alexander Dityatin aux Jeux olympiques de 1980 à Moscou.



## Vénus Williams

05



Détentriche du record absolu (femmes et hommes) du nombre des participation dans les quatre tournois du Grand Chelem (91). Comme sa sœur, elle a remporté 23 titres du Grand Chelem (contre 24 pour Novak Djokovic et 22 pour Rafael Nadal).

## 2023 - Laurianne Plaçais 06 triathlète française

Loin devant les hommes au BikingMan X - a terminé le parcours en 64 heures et 31 minutes, soit 13 heures de moins que le deuxième de la course.

## 2023 - Simone Biles 07

Marque l'histoire de son sport le 1er octobre 2023, Simone Biles, elle est la première a réussir en compétition officielle un saut inédit d'une complexité extrême le « Yurchenko double carapé » ce saut portera maintenant son nom.



## 2025 - Justine Dupont, est une surfeuse française 08

12 fois Championne du Monde des WSL XXL Awards, 3 fois Championne du Monde de Surf tracté, elle s'est imposée depuis 2019 comme la meilleure surfeuse de grosses vagues au monde.

En ce début d'année 2025 a remporté le Nazare Tow Challenge pour la troisième fois. Elle était en équipe avec le surfeur franco brésilien Éric Rebière. Elle se classe aussi 2ème au classement général parmi les hommes.

# CONCLUSION

## *LES SPORTS MIXTES : L'AVENIR ?*

AU MILIEU DE TOUS CES SPORTS GENRÉS, IL EXISTE DES COMPÉTITIONS MIXTES, TEL QUE L'ÉQUITATION, LE PATINAGE ARTISTIQUE, LA LUGE, LE CURLING, LE SKI ALPIN, LE BADMINGTON ET LE TENNIS POUR LE DOUBLE MIXTE, L'ÉPREUVE PAR ÉQUIPES MIXTES EN JUDO, LE TIR-À-L'ARC ET TRIATHLON, LES COURSES DE VOILE AU LARGE TELLES QUE LA SOLITAIRE URGO DU FIGARO OU ENCORE LA ROUTE DU RHUM. ...

A CÔTÉ DE CELA, IL EXISTE DES DISCIPLINES NON OLYMPIQUES QUI PERMETTENT DE CONFRONTER HOMMES ET FEMMES DANS LA MÊME COMPÉTITION, COMME PAR EXEMPLE LA PÉTANQUE OU LES SPORTS AUTOMOBILES QUI SONT POUR AUTANT PEU INVESTIS PAR LES FEMMES. POUR MÉMOIRE, LA DERNIÈRE FOIS QU'UNE FEMME A PRIS LE DÉPART D'UN GRAND PRIX DE F1, C'ÉTAIT EN 1976 !

# SOURCES

- Village de justice
- Site du CNB
- Revue Pergola Laurence Warin, « Les pionnières du Conseil d'État », Amplitude Étude du droit | 2024, mis en ligne le 21 mars 2024.
- Vidéo youtube : Droitedesfemmes L'accès des femmes aux postes à responsabilité - 2022 - Lex TV la chaîne juridique signée Lex Base
- Baromètre égalité femmes-hommes - Mars 2021 - Ministère Justice
- Publication du service de la statistique des études et de la recherche, service statistique ministériel de la justice "Références Statistiques Justice" année 2023
- Ministère de la justice : statistique sur la profession d'avocat, situation au 01/01/2023
- Article d'Anne Boigeol : sociologue
- Catherine Louveau, « Inégalité sur la ligne de départ : femmes, origines sociales et conquête du sport », CLIO.Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 23 | 2006, mis en ligne le 01 juin 2008. URL : <http://clio.revues.org/index1877.html>
- Ministère de l'éducation nationale. Les Jeux olympiques : des enjeux multiples. Les femmes aux Jeux olympiques. La lente conquête de l'olympisme. réseau canopé. fr, consulté le 15 Mai 2018.
- Lagrue P. Jeux olympiques – Les femmes et les Jeux. Encyclopædia Universalis. [www.universalis.fr](http://www.universalis.fr), consulté le 12 mai 2018.
- Les femmes dans le Mouvement olympique. Feuille d'information du CIO. 15 juin 2016.
- Projet d'analyse du CIO sur la question de l'égalité des sexes. Comité international olympique. [www.olympic.org](http://www.olympic.org).
- La médecine du sport par Dr Paule Nathan - Médecin du sport, nutritionniste, endocrinologue, Paris
- Louis Benech blog Kobi sport article les-femmes-qui-ont-marque-lhistoire-grace-au-sport
- [books.openedition.org](http://books.openedition.org)
- Article femmes d influence par Camille Journet, avec la contribution de Djedjiga Kachenoura, présidente de «sport univers'elle»
- [www.womensports.fr/enquete/le-saviez-vous-quels-sont-les-sports-mixte](http://www.womensports.fr/enquete/le-saviez-vous-quels-sont-les-sports-mixte) par Floriane Cantoro
- Femmes de sport
- Le Sport au Féminin
- Pieds Carrés Féminin
- WomenForFuture
- Le collectif des sportives
- Les femmes et le sport
- Podcasts : Raffut / Histoire de surfeuse /Le dessous des pelouses /Avantage pour elles /Conquérantes /Elles brillent / The Super Subs / Vent Debout